

PLAN DE RELANCE

Signature d'un premier accord entre l'État et la Région : 64 millions d'euros pour Provence-Alpes-Côte d'Azur

Face aux trois crises sanitaires, économiques et sociales qui frappent notre pays depuis mars, l'État et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont à la manœuvre.

L'accord de partenariat signé le 28 septembre 2020 entre le Premier ministre et le Président de l'Association des Régions de France est venu officialiser le copilotage du Plan de relance entre l'État et les Régions au travers d'une contractualisation renouvelée prenant la forme dans chaque région d'un accord de relance signé en parallèle du Contrat de Plan État - Région 2021-2027.

A l'issue de discussions engagées avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dès le mois d'avril dernier, un accord a été trouvé sur une première série de projets cofinancés par l'État et la Région à hauteur de 32 millions d'euros pour l'État et 32 millions d'euros pour la Région, soit 64 millions en appui aux territoires provençaux, alpins et azuréens.

Ce protocole d'accord signé ce samedi 24 octobre 2020 par le Premier ministre Jean Castex et Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France acte ce partenariat.

L'État et la Région s'accordent ainsi sur une première vague d'opérations permettant notamment le développement de projets concrets, engagés immédiatement et mis en œuvre en 2021. Des infrastructures en faveur de la mobilité et la sécurisation d'équipements publics sur l'ensemble du territoire régional.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture Provence-Alpes-Côte d'Azur : 04 84 35 41 30 – pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 04 91 57 51 64 – servicedepresse@maregionsud.fr

Parmi ces projets :

- **Le confortement du barrage de Dardennes**, projet essentiel pour l’approvisionnement en eau potable et pour l’évacuation des crues à Toulon.
→ *Coût du projet 8,7 M€*
- **La modernisation du barrage de la Laye à Forcalquier**, lui également essentiel pour l’alimentation en eau potable et la prévention des inondations sur ce territoire.
→ *Coût du projet 5,5 M€*
- **La réhabilitation du stadium de Vitrolles**, pour renforcer notre terre de culture.
→ *Coût du projet 1,2 M€*
- **La mise en conformité des lieux de rencontres photographiques d’Arles**, pour conforter cet évènement sur le territoire.
→ *Coût du projet 4,8 M€*
- **Sécurisation d’un passage à niveau important à l’Isle-sur-la Sorgue dans le Vaucluse.**
→ *Coût du projet 15 M€*
- **Augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Nice-Plan du Var**, pour améliorer la mobilité au sein de la Métropole niçoise.
→ *Coût du projet 26 M€*
- **Infrastructures portuaires de connexion électrique des navires sur le port de Marseille**, dans le cadre de notre politique Escale 0 fumée.
→ *Coût du projet 5,5 M€*
- **Aménagement du port de la Tour Fondue, embarcadère à la presqu’île de Giens pour les Iles de Porquerolles**, afin de sécuriser les équipements publics et développer des infrastructures en faveur de la mobilité.
→ *Coût du projet 5,1 M€*
- **Les travaux urgents à réaliser au col de Larche dans les Alpes de Haute-Provence**, pour désenclaver le territoire et assurer sa sécurisation.
→ *Coût du projet 2,5 M€*
- **La création de deux plateformes combinées rail-route dans les Bouches-du-Rhône**, pour limiter le transport routier des marchandises sur nos territoires.
→ *Coût du projet 10,5 M€*
- **Le confortement de la RD1075 dans les Hautes-Alpes**, pour améliorer la sécurité des habitants.
→ *Coût du projet 2 M€*
- **Réalisation d’un réseau de chaleur sur le campus Valrose de l’Université Côte d’Azur à Nice.**
→ *Coût du projet 3 M€*

CONTACTS PRESSE :

Préfecture Provence-Alpes-Côte d’Azur : 04 84 35 41 30 – pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes-Côte d’Azur : 04 91 57 51 64 – servicedepresse@maregionsud.fr

Ces projets s'articulent autour de 3 priorités : l'écologie, la cohésion sociale et territoriale, la compétitivité pour donner aux entreprises des conditions plus favorables pour développer leurs activités.

Ce protocole d'accord constitue la première brique du Plan de relance, il sera complété au fil de l'eau par des opérations financées par la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), le Contrat de Plan Etat - Région (CPER) ou bien par des futurs appels à manifestation d'intérêt ou encore par des opérations relevant de l'immobilier de l'État.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture Provence-Alpes-Côte d'Azur : 04 84 35 41 30 – pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 04 91 57 51 64 – servicedepresse@maregionsud.fr